

## **FOREX.com Canada – Barème tarifaire**

### **Plateforme de négociation Propriétaire**

#### **Frais relatifs au compte**

FOREX.com peut imputer les frais suivants :

- Frais pour virement télégraphique dans la devise de base 25 \$;
- Frais pour virement télégraphique dans la devise de base internationale 40 \$;
- Frais d'opposition au paiement d'un chèque 30 \$;
- Frais pour envoi par courrier « livraison jour suivant » de chèques et documents 15 \$;
- Frais d'inactivité : FOREX.com peut imputer des frais d'inactivité, à sa discrétion, d'un montant jugé raisonnable, aux comptes clients qui remplissent les critères suivants : si le solde de votre compte se situe entre 0 \$ et 100 \$ dans votre devise de base, si, lors des 180 derniers jours, vous n'avez effectué aucune négociation ou que vous n'avez eu aucune position en cours et si votre compte existe depuis plus de 180 jours. Vous serez avisé avant que toute modification des frais ne soit apportée au compte.

### **Plateforme de négociation MetaTrader4**

#### **Frais relatifs au compte**

FOREX.com peut imputer les frais suivants :

- Frais pour virement télégraphique dans la devise de base 25 \$;
- Frais pour virement télégraphique dans la devise de base internationale 40 \$;
- Frais d'opposition au paiement d'un chèque 30 \$;
- Frais pour envoi par courrier « livraison jour suivant » de chèques et documents 15 \$;
- Frais d'inactivité: FOREX.com peut imputer des frais d'inactivité, à sa discrétion, d'un montant jugé raisonnable, aux comptes clients qui remplissent les critères suivants : si le solde de votre compte se situe entre 0 \$ et 1000 \$ dans votre devise de base, si, lors des 90 derniers jours, vous n'avez effectué aucune négociation ou que vous n'avez eu aucune position en cours et si votre compte existe depuis plus de 90 jours. Vous serez avisé avant que toute modification des frais ne soit apportée au compte.

Certains frais additionnels, indépendants de la volonté de GAIN Capital – FOREX.com Canada, peuvent être exigibles, dont les frais suivants :

- Frais pour virement télégraphique international et domestique imputés par l'institution financière expéditrice, l'institution financière intermédiaire ou l'institution financière destinataire
- Frais d'administration du commerçant (ex. : frais de transactions internationales)
- Frais de change des devises
- Frais de promotion (ex.: le client obtient un crédit dans le cadre d'une promotion, mais ne respecte pas les conditions de la promotion)